



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 10

Samedi 5 Mars 1892.

La SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE:

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | | |
|----------|----|------|--------------------------|
| DIMANCHE | 6 | MARS | — St-Patrice à Montréal. |
| MARDI | 8 | “ | — St-Lazare. |
| JEUDI | 10 | “ | — St-Damien. |
| SAMEDI | 12 | “ | — L'Épiphanie. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|----------|----|------|--|
| DIMANCHE | 6 | Mars | — 1er du Carême, 1 cl. |
| LUNDI | 7 | “ | — S. Thom. d'Aquin, C. D., d. |
| MARDI | 8 | “ | — S. Jean de Dieu, C., doub. |
| MERCREDI | 9 | “ | — 4 T Ste-Françoise, Veuve, d. |
| JEUDI | 10 | “ | — SS. 40 Martyrs, sem. |
| VENDREDI | 11 | “ | — 4 T SS. L. et C. de N. S. J. G., d. m. |
| SAMEDI | 12 | “ | — 4 T S Grég. 1er., P. D., d. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 6. — Annonce des Quatre-Temps.

Cathédrale. — Dimanche, 6, confirmation avant la messe de 7½ h.

Lundi, 7. — Mgr l'archevêque dira la sainte messe à 7 h., pour les écoles.

Jeudi, 10. — Exposition solennelle des saints-reliques à 7 h., p. m. Cette exposition durera huit jours.

Vendredi, 11. — A 7 h., grand'messe en l'honneur des saintes reliques.

Notre-Dame. — Samedi, 5, Ouverture de la neuvaine de S. François Xavier.

Le Dimanche, les exercices auront lieu à la grand'messe et au vœpres. Les autres jours, à 8½ h. du matin, et 7 h. du soir.

Dimanche, 13. — Solennité de St-Thomas d'Aquin dans les maisons d'éducation.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : 9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 5 MARS 1892. VOL. XIX, No 10.

SOMMAIRE :

I Premier dimanche du carême. — II Le Saint-Siège et le testament de la marquise Plessis-Billière. — III Aux Trois-Rivières : fêtes en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Lallière et de son Excellence Mgr Caron. — IV La mort du docteur. — V Hommages au cardinal Manning. — VI L'Institution des sourdes-muettes à Montréal. — VII Les fêtes de Lourdes. — VIII Chronique. — IX Aux prières.

LE PREMIER DIMANCHE DU CAREME.

Les Juifs demandent à voir un miracle (S. Matth., XII).

I. L'histoire de l'ancien peuple de Dieu est la figure prophétique de celle des chrétiens. Les instructions qui en ressortent doivent surtout nous mettre en garde contre l'esprit d'incrédulité de ce peuple, de peur que nous ne tombions comme lui dans une effroyable réprobation. Il y a cependant beaucoup de chrétiens qui demandent, comme les Juifs, à voir des miracles pour justifier leur foi en Jésus-Christ. Ils demandent des miracles, tandis que tout est miracle autour d'eux ; et s'ils n'y croient point, ils sont eux-mêmes des miracles d'incrédulité, dit saint Augustin. Toutes les fois que la raison humaine veut s'élever au-dessus de la parole de Dieu, pour l'interpréter à son gré et se poser comme arbitre des divins mystères, elle s'obscurcit dans ses propres pensées ; elle perd le sens des choses surnaturelles, et tombe peu à peu dans un incurable aveuglement.

II. Notre-Seigneur répond aux Juifs qu'ils n'obtiendront d'autre miracle que celui du prophète Jonas ; miracle qui était la

figure de la résurrection. Cette réponse s'adresse aussi aux chrétiens incrédules ; car la résurrection du Sauveur est le miracle permanent qui éclatent dans tous les siècles. Jésus-Christ est sorti de son tombeau, puisqu'il est vivant au milieu de nous, et manifeste sa vitalité par des actes visibles et palpables. Il est vivant, puisqu'il est toujours l'objet de tant d'amour et de tant de haine. Il est vivant, puisqu'il exerce des attraits si puissants sur les âmes et les enrôle en si grand nombre à son service. Il est vivant puisqu'il soutient son Eglise inébranlable au milieu des vicissitudes et des ruines du temps. Ce miracle, à lui seul, confirme les enseignements catholiques. Il n'en faut pas d'autres pour justifier la foi et l'espérance des fidèles.

Instruits comme nous le sommes par l'onction de l'Esprit Saint et par les témoignages de l'histoire, marchons à la lumière de la parole de Dieu, et attendons fermement l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ.

LE SAINT-SIEGE

et le testament de la marquise de Plessis-Bellière

Le tribunal civil de Montdidier vient de rendre jugement dans le procès intenté par les collatéraux de la marquise de Plessis-Bellière, qui avait institué légataire universel le pape Léon XIII. Les demandeurs prétendaient que le Pape et le cardinal Rampolla, institué héritier à son défaut, étaient des personnes interposées, qu'en réalité les legs étaient adressés à l'Eglise, pouvoir spirituel et incapable de posséder, que d'autre part le Saint-Siège ne représente plus un pouvoir temporel, enfin que représentant ce pouvoir, il ne pourrait, comme puissance étrangère acquérir en France. Le tribunal a débouté les collatéraux de leur demande et déclaré le Saint-Siège capable de recevoir, avec l'autorisation du gouvernement français, le legs universel fait à son profit.

Parmi les considérants de l'arrêt, les suivants sont les plus intéressants parce qu'ils reconnaissent au Pape, malgré la spoliation dont il a été victime, la qualité de souverain temporel.

« Le tribunal, en ce qui touche le legs universel fait au Pape Léon XIII :

« Attendu que le Pape Léon XIII a été institué légataire par la marquise de Pessis-Bellière, comme chef et représentant de la puissance souveraine désignée en droit public et international sous les noms de Saint-Siège ou de Papauté ;

« Attendu que cette puissance n'est pas intermittente et limitée à la vie de chaque pape, mais qu'elle se perpétue en vertu de ses propres institutions électives ;

« Attendu qu'elle est reconnue depuis longtemps par la France en qualité d'Etat étranger ; que cette reconnaissance, manifestée par l'échange de représentants diplomatiques, par la signature de traités en vigueur, par des négociations fréquentes dirigées par les ministres français des affaires étrangères, n'a pas été modifiée à la suite des événements accomplis en 1870, etc. »

AUX TROIS-RIVIERES

Fetes en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Lafèche et de Son Excellence Mgr Caron.

Les fêtes célébrées aux Trois-Rivières la semaine dernière en l'honneur du jubilé épiscopal de Sa Grandeur Mgr Lafèche et des noces sacerdotales de Son Excellence Mgr Caron ont fourni aux habitants de cette ville l'occasion de prouver leur attachement et leur reconnaissance au digne évêque qui depuis vingt-cinq ans est à la tête de ce diocèse, et à son zélé collaborateur. C'était une véritable fête de famille à laquelle s'est associé avec empressement la province de Québec toute entière. Elle serait longue la liste des personnages marquants dans le clergé, et parmi les laïques qui sont venus apporter aux deux jubilaires leur témoignage de respectueuse sympathie, si nous voulions citer tous les noms, mais il faut nous borner à indiquer leurs Grands Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, les évêques de St-Hyacinthe, de Rimouski et de Cythère, le représentant de Son E. le cardinal Taschereau retenu à Québec Mgr Marois, Mgr Tanguay, Mgr Paquet, Mgr Routhier, Mgr Gagnon et les représentants des diverses communautés et des institutions de la province de Québec. Un grand nombre

de prêtres des Etats-Unis s'étaient également rendus aux Trois-Rivières.

Nous ne pouvons que résumer brièvement les fêtes qui pendant trois jours ont donné une vie et une animation extraordinaires à la ville d'habitude si calme des Trois-Rivières. Le mardi 23 février elles ont été ouvertes par une adresse présentée à Mgr Caron à l'école des frères des Ecoles Chrétiennes dans la belle salle de cet établissement, trop petite en cette circonstance. Le soir le souper avait lieu dans l'hôpital que desservent les sœurs de la Providence, et une nouvelle adresse était présentée à Mgr Caron par les orphelines de la maison que ces mêmes sœurs dirigent avec tant de zèle.

Le lendemain mercredi la grand'messe solennelle a été célébrée par Mgr Caron avec les insignes de sa dignité en présence des archevêques et évêques déjà nommés, d'un clergé comprenant plus de 200 prêtres et religieux et de nombreux paroissiens. La cathédrale de Trois-Rivières avait peine à contenir l'assistance qui s'y pressait en foule. Le sermon a été donné par le chanoine Ouellette, supérieur du séminaire de St Hyacinthe. Après la messe une adresse et des cadeaux furent présentés à Mgr Caron.

Le diner eut lieu au couvent des Ursulines dans une vaste salle élégamment décorée et illuminée. Nouvelle adresse, à Mgr Laflèche et à Mgr Caron, par les élèves du couvent que tiennent ces religieuses.

Le soir nouveaux compliments par les élèves du séminaire de St-Hyacinthe, suivis de la représentation d'une tragédie, « le fils de Ganelon, » extrait du beau drame d'Henri de Bornier, la fille de Roland, et qui a été très bien rendu.

Le Jeudi après la grand'messe dite par Mgr Laflèche et dont le sermon a été prêché par le P. Fiévez une adresse et plusieurs cadeaux ont été présentés à Sa Grandeur qui a répondu par une de ces éloquentes improvisations pleines de cœur comme elle sait si bien les faire.

C'est à l'hôtel de ville décoré avec un goût parfait et un véritable luxe d'ornementation, que le somptueux banquet offert par les dames des Trois-Rivières a eu lieu. De nombreux toasts ont été portés et divers souvenirs ont été donnés aux jubilaires.

Parmi ceux présentés à Mgr Laflèche il y en a eu un qui mérite une mention spéciale. C'est un canot d'écorce fabriqué par les

sauvages des missions du Nord-Ouest : en le remettant à Monseigneur, le P. Lacombe a rappelé que Sa Grandeur avait par humilité abandonné les contrées dont il avait été si longtemps l'apôtre pour fuir les honneurs épiscopaux qui devaient cependant s'imposer à lui aux Trois-Rivières. « Aussi, ajoutait le bon Père avec sa verve accoutumée, nous pourrions vous réclamer comme notre Evêque, car vous avez partagé toutes nos fatigues, ouvert le chemin que nous suivons aujourd'hui ! vous avez été la fleche qui, remplaçant l'arme homicide des sauvages, n'a frappé que pour donner la foi et la vie spirituelle. »

LA MORT DU DOCTEUR

Dans une paroisse que je n'ai point charge de nommer, vivait un vieux médecin de campagne retraité. Homme instruit et habile et, pour cela, fort regretté de sa clientèle. On ne l'avait jamais vu donner le moindre signe de religion ; en revanche il s'était toujours montré impie forcé, abusant de sa supériorité intellectuelle, de ses connaissances et des sophismes de ses journaux pour ridiculiser les pratiques catholiques. C'était le Voltairin de l'endroit. De son patron il avait encore les mœurs équivoques et la vie scandaleuse. Le portrait serait incomplet si, à toutes ces qualités de notre homme, je n'ajoutais que, moitié par tempérament, moitié par système, il était un type achevé de ces esprits bourrus et rogues qui en viennent à ne plus décolérer. Une cruelle maladie, qu'il n'avait pas précisément gagnée au chevet de ses clients et qui le minait depuis des années, n'était point faite pour adoucir son caractère. Aussi vivait-il dans sa maison comme un démon, ne commandant son monde qu'à force d'emportements, de menaces et de blasphèmes.

Cependant, le mal entraînait dans une phase aiguë. Le médecin déclinait visiblement et son entourage comprit que la mort n'était plus qu'une question de jours. Avertir l'irascible docteur de son danger, nul n'y songea ; y eût-on songé, personne n'eût voulu prendre sur soi une démarche au bout de laquelle on prévoyait une orageuse tempête. La visite d'un prêtre semblait d'autre part si inutile et si dangereuse qu'on négligea pareillement d'avertir le curé de la paroisse.

Celui-ci était un des voisins du docteur et, accidentellement, il fut bientôt au courant de la situation. Grande fut son anxiété. Il se trouvait dans un de ces cas trop nombreux, hélas ! aujourd'hui, où la visite des malades devient pour les pasteurs d'âmes un devoir rebutant. Mais son hésitation fut courte. Le docteur n'était-il pas son paroissien ? n'y avait-il pas là un moribond à préparer, une âme à sauver ? Et puis, ne pouvait-il pas, après tout, tenter une première visite, de pure politesse, et se ménager ainsi plus tard une entrée dans la place ? Ces réflexions faites, il prend son chapeau, son bréviaire et son chapelet, entre à l'église, adresse au ciel une fervente prière et s'en va sonner à la porte de son terrible voisin.

Un domestique vient ouvrir ; à la vue du prêtre il recule effrayé. Le curé qui comprend cette épouvante, cache ses propres alarmes et prie qu'on l'annonce à M. le docteur. Pour toute réponse le valet lui fait signe d'écouter les éclats de voix et les rugissements qui partent des appartements du fond. Le curé reconnaît bien là les violences habituelles du médecin, mais n'en renouvelle pas moins sa demande. Le domestique refuse net de se charger d'un pareil message. « J'irai donc sans être annoncé » dit le prêtre. Et, guidé par les furieux appels qui retentissent toujours, il se dirige vers la chambre du maître.

Son apparition dut imprimer au cerveau du vieux docteur une secousse inaccoutumée et bouleverser tout le cours de ses idées ; car, pour la première fois de sa vie, il resta bouche close. Le curé en profite pour présenter ses politesses au malade, compatir à ses souffrances et entamer une de ces conversations, en apparence toutes faites de banalités, mais, en réalité, pleines de pieuses diplomaties et dans lesquelles l'homme de Dieu épie le moindre mot qui lui permette des réflexions plus sérieuses. Après quelques brèves réponses dites d'une voix sèche, mais en termes polis, le médecin semble s'oublier, raconte ses souffrances, l'histoire de sa longue maladie, la gravité actuelle de son cas, l'affaiblissement de ses forces... Echantonné d'un si excellent débat, le prêtre se rassure et, pendant qu'intérieurement toute son âme prie, il invite son paroissien à ne pas désespérer, à prendre confiance et, si sa science est à bout, à recourir au Maître de la science et de la santé et à se recommander au bon Dieu et à la sainte Vierge. Il n'en fallut pas plus pour lâcher le torrent.

« Je ne connais pas ces machines là, » gramma la l'impie. Le

prêtre eut l'héroïsme de ne pas relever le blasphème et de rester. Il se tait quel ques instants, puis ramène la conversation sur des sujets moins brûlants. Cependant, voyant le calme revenu, il veut, avant de se retirer, faire une dernière tentative et, doucement, de sa voix la plus affable, il rappelle au docteur la protection de Dieu et de la Vierge, « Je me moque de l'un comme de l'autre », grogne encore une fois le moribond. Désespéré, le pauvre curé sort. Il retourne à son église et, prosterné au pied de l'autel, recommande à la Mère des douleurs cette pauvre âme qui s'en va, perdue pour l'éternité.

La porte du médecin était à peine refermée sur le prêtre qu'à l'intérieur la tempête recommençait. Le docteur appelait son domestique. Celui-ci, n'augurant qu'une nouvelle bordée d'injures se présente timidement : « Jean, lui dit le malade, je ne suis qu'une grosse bête. M. le curé est venu me faire une visite et je l'ai mal reçu. Il venait par politesse et par devoir, pour mon intérêt, et poussé par le grand désir qu'il a de mon bien. Au pauvre homme je n'ai répondu qu'injures et grossièretés. Je suis un misérable. Cours au presbytère et supplie M. le curé de revenir au plus tôt. »

Le valet n'en peut croire ses oreilles : son maître prêt à faire des excuses ! le docteur impie réclamant un prêtre ! Il soupçonne là une abominable machination, et, soit pour épargner au prêtre une déplorable réception, soit pour éviter à son maître une aggravation de sa faute, il sort pour une course quelconque, mais se garde bien d'aller au presbytère. Une demi-heure se passe, puis une heure sans que personne soit de retour. Le malade s'impatiente de ces retards ; il sonne sa garde : « Est-ce que Jean n'est pas rentré ? N'est il pas allé chercher M. le curé ? Serait-il absent Mon Dieu, mon Dieu, que vais-je devenir ! Allez donc voir ce qui se passe, pourquoi ces délais, et si vous trouvez M. le curé chez lui ou à l'église, ramenez-le sur l'heure. Je veux le voir »

La servante ne fait qu'un bond jusqu'à l'église. Le curé priait toujours.

— M. le docteur vous demande.

— Je vous suis, répond le prêtre qui ne peut contenir sa joie et ajoute à demi-voix : « Merci mon Dieu ! sainte Mère de Dieu, merci ! »

Quelques minutes après, il se retrouvait au chevet de son paroissien.

« Monsieur le curé, disait celui-ci avec des larmes dans les yeux, j'ai suis bien coupable. Quand vous êtes venu tantôt, j'étais décidé à vous repousser et à vous interdire par mes brutalités tout propos religieux. Je n'ai que trop bien réussi. J'ai vu votre réserve, votre silence et votre départ précipité. Tout cela devait me réjouir, mais tout cela m'a bouleversé. Une épouvante inexplicable a saisi mon âme, et j'ai soudain compris qu'en vous repoussant je repoussais Dieu.

— Et c'est Dieu qui me ramène pour vous réconcilier avec lui.

— Oui c'est Dieu... Monsieur le curé, je suis chrétien, baptisé et communié. J'ai reçu une excellente éducation. Les passions qui m'ont perdu n'ont pu étouffer ma foi qui surgit à cette heure dans sa plénitude. Aidez-moi donc à réparer mon triste passé, s'il en est temps encore et à mourir en chrétien. »

Longue fut l'entrevue. Et quand, l'âme en joie, le prêtre quitta son malade, celui-ci balbutiait les prières de son enfance et pressait sur ses lèvres un crucifix retrouvé, non sans peine, au fond des meubles. Vers la nuit, le curé reparut avec les saintes huiles et, devant tous les gens de la maison, récita sur le médecin silencieux et pieusement recueilli les belles prières de l'Extrême-Onction.

Deux jours après le docteur mourait. Le curé, devenu son dernier ami, lui ferma les yeux.

Cette mort subite eut, dans la paroisse, un profond et salutaire retentissement. Longtemps elle défraya les conversations. Un jour quelques anciens compagnons de plaisir du vieux médecin discutaient cette étrange conversion. Comme ils la mettaient en doute Jean le domestique leur répondit : « Je puis vous renseigner exactement. J'ai été payé pour cela. D'abord, si M. le docteur a vu le curé, Dieu sait que ce n'est pas ma faute. Comme vous, je ne pouvais croire à une pareille volte-face de sa part. Mais outre que mon maître a reçu les sacrements en toute liberté et en pleine connaissance, il y a deux choses dont j'ai été le témoin et qui témoignent de sa sincérité. 1^o Je l'ai vu, je l'ai entendu priant le bon Dieu quand pendant vingt ans il n'a fait que blasphémer. Et 2^o lui que vous avez tous connu un vrai tonnerre en chambre, toujours furieux et agité, je l'ai vu, deux jours pleins, doux et aimable comme un enfant. Discutez, niez à votre aise, les faits sont là. Votre ami des beaux jours s'est bel et bien converti. Et ma foi je ne vous souhaite plus que de finir comme lui ! » A.

HOMMAGES AU CARDINAL MANNING

Les protestants, comme les catholiques, ont rendu hommage aux grands qualités du cardinal Manning et à l'immense prestige dont il jouissait. Voici quelques-uns des éloges qu'ils lui ont rendus à l'occasion de sa mort.

A Westminster-Abbey, le chanoine et archidiacre Farrar a dit : « Le très aimé et vénérable cardinal qui a si noblement servi son Eglise et sa patrie ; lui qui a si bien mérité le respect et la reconnaissance du peuple anglais pour la grande part qu'il a prise à tant d'œuvres généreuses pour améliorer le sort des ouvriers et des pauvres, après une longue et brillante carrière de travail incessant, a été appelé à son repos par le Maître qu'il a si bien servi... »

A la cathédrale de Saint-Paul, le chanoine Holland s'est ainsi exprimé : « Le nom du cardinal a été pendant cinquante ans un nom familier à tous les Anglais ; il y a quarante ans qu'il nous quitta ; mais nous avons oublié la guerre ouverte qu'il fit à l'Eglise qu'il avait laissée, pour ne nous souvenir que de ses grandes et nobles qualités ; surtout comme l'ami des pauvres. »

A Saint-Alban, église protestante très avancée, le Révérend A. H. Stanton s'est écrié : « Un des plus grands saints que l'Angleterre ait produits vient de nous être enlevé ! Un homme qui a plus fait que tout autre prélat pour rendre le catholicisme populaire... Nous prions Dieu pour le repos de son âme en nous unissant aux catholiques romains, à nos frères et sœurs. »

Le grand rabbin, à la synagogue, a dit que les Israélites chérissaient la mémoire du grand cardinal et que leur reconnaissance serait sans bornes... »

Le Dr Parker, au temple de la Cité : « Nous devons un tribut de respect à la mémoire du cardinal que pleurent un si grand nombre d'amis, dans l'Eglise de Rome et hors de cette Eglise. Ce grand homme ne sera jamais oublié à cause de ses sentiments si fraternels, de l'inérêt qu'il prenait à toutes les questions sociales et surtout à cause de son abnégation et de son amour pour les classes pauvres... »

Le journal *Merry England* publie dans ses *Souvenirs du cardinal Manning*, une lettre de M. Gladstone dont nous traduisons le passage suivant :

« Mes relations personnelles avec le cardinal Manning avaient eu un caractère tout particulier. D'abord il n'exista entre nous qu'une simple connaissance, comme entre deux étudiants d'Oxford ; elle était toute à la surface. Alors suivit, après un intervalle, une amitié intime, très forte, qui dura quinze ans, et qui était entièrement basée sur des questions religieuses et d'Église. Bientôt survint le changement de Manning qui eût lieu simultanément avec celui de mon second et peut-être plus intime ami, Hope-Scott. C'était le coup le plus sévère qui m'eût jamais frappé. Le cardinal, plus tard, dans une lettre, appela ce coup *une querelle* ; mais, dans ma réponse à cette lettre, je lui fis observer que ce n'était pas une querelle, mais bien un coup de mort ; et c'était la vérité.

« Depuis cette époque, il y eut des vicissitudes, mais je suis très certain que jusqu'à la fin ses sentiments personnels n'ont jamais varié à mon égard ; et je suis également sûr qu'il a tenu une promesse qu'il me fit en 1851, de porter mon souvenir devant Dieu aux moments les plus graves : une promesse qui était, pour moi, de grande valeur.

« Le mercredi soir, 13 janvier, je reçus avec surprise et aussi avec peine, à Nîmes, un télégramme de sir A. Clark, qui m'annonçait la crise et me suggérait d'envoyer une dépêche. Je le fis le même soir en l'adressant à sir A. Clark, car je pensais que la suggestion venait directement de lui ; et j'éprouvais d'ailleurs un certain scrupule à pénétrer spontanément dans la chambre d'un mourant, à l'heure où il est si vrai de dire que l'âme est seule avec Dieu. Je pense que la vie du Cardinal était aussi élevée au-dessus de la chair, aussi brûlante de piété que la vie de tant de saints justement célèbres. »

L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES

A Montréal.

Comment enseigne-t-on la dactylologie, comment la méthode orale ?

L'enseignement par signes n'est plus aujourd'hui ce qu'il était du temps de l'abbé de l'Épée. On a réduit l'alphabet manuel à sa plus simple expression et on a donné à l'écriture la première place dans la méthode actuelle.

C'est donc par la calligraphie que l'on commence l'instruction de cette catégorie de sourdes-muéttes. Une fois que l'on a pu mettre les élèves en état d'écrire lisiblement, et elles y parviennent en peu de temps, tout ou presque tout l'enseignement se fait par l'écriture.

On montre à un sourd-muet sur un des nombreux tableaux *ad hoc* qui garnissent la classe, un cheval, un âne, une tasse, etc., et on écrit les mots : *cheval, âne, tasse* sur l'ardoise. Puis on ajoute à ce substantif un qualificatif pour désigner la couleur, les formes extérieures, etc. Comme le sens qui supplée à l'ouïe absente est la vue, c'est à décrire d'abord l'objet étudié que l'on habitue l'enfant.

Voici une image représentant la création de l'homme ; Adam au milieu des animaux, dans le paradis terrestre. Que demandera-t-on à l'élève ? indiquer ce que son œil distingue et l'enfant écrira ;

“ Je vois un homme, des animaux, des poissons, des arbres, des plantes, des fleurs, des fruits, des montagnes et une rivière.

“ Un singe est dans l'arbre.

“ Les poissons sont dans l'eau, etc., etc. ”

Cette description est aidée par un questionnaire écrit, auquel l'élève se réfère pour rendre exactement ce qu'il a sous les yeux.

On comprend de suite que ce mode de communication exige un temps assez long, puisque la question et la réponse ne se font que par l'écriture. Mais, aussi il a l'avantage sur l'ancien procédé manuel de forcer l'élève à un travail qui développe son intelligence. Comment faire saisir au sourd-muet la différence entre le présent, le passé et le futur ? Rien ne nous paraît plus simple à nous parlant qui dès l'enfance avons employé correctement les temps du verbe avant même d'en avoir compris la valeur, uniquement par imitation. Il n'en est pas de même pour le sourd-muet, pour lequel les idées abstraites sont très difficiles à saisir. Il faut indiquer par les *actions* celles présentes, celles passées, celles futures, en prenant des exemples de la vie ordinaire.

Il y a là toute une série d'opérations combinées qui constituent une méthode née de l'expérience et ayant demandé de nombreuses études. Pour les maîtresses, il faut, outre une très grande patience, (car les progrès sont bien lents), une observation constante du caractère et des facultés de l'élève. Nous ne saurions dire combien sont admirables de dévoue-

ment les sœurs enseignantes de Notre-Dame du Bon Conseil, avec quelle douceur elles répètent dix et vingt fois la même explication, la variant dans la forme afin de faire pénétrer la lumière dans cette intelligence qui ne demande qu'à s'ouvrir, mais qui a de grands efforts à faire pour comprendre. Ajoutons que ce dévouement des bonnes sœurs leur semble si naturel, tant elles s'attachent à leurs élèves, qu'elles seraient toutes surprises qu'on pense à les en féliciter.

L'usage constant de la calligraphie, la nécessité pour la sourde-muette de traduire toutes ses pensées par l'écriture la rendent très forte en orthographe, et même il y a ceci de remarquable c'est que les sourdes-parlantes sont plus exposées que les sourdes-muettes à pécher contre ses règles.

L'écriture des élèves n'a rien de féminin, elle est généralement grosse et à traits accentués. Ceci vient de l'usage qu'elles font de la craie sur l'ardoise qui, exigeant de gros traits, ne se prête pas aux déliés et aux élégances de la plume si chères aux anciens professeurs d'écriture et aussi à cause de faiblesse de vue dont elles sont souvent atteintes.

Ces élèves sont assez promptement instruites pour comprendre et se faire comprendre ; en même temps on leur enseigne divers travaux manuels, couture, tapisserie, etc., ou encore le dessin, la peinture, même pour laquelle quelques unes sous la direction d'une sœur très heureusement douée et dont nous a été donné de voir des œuvres de mérite, montrent des dispositions assez remarquables. Il y a là une très bonne voie à suivre ; certains talents pourront ainsi se faire un avenir. Il faut en effet songer à faciliter à ces élèves les moyens de gagner honorablement leur existence.

L'enseignement de la méthode orale est essentiellement différent de celui que nous venons de décrire. Tout d'abord les signes sont absolument interdits à l'élève : il faut la contraindre à se faire comprendre comme un entendant-parlant par la parole, il faut qu'elle comprenne en lisant, les paroles de son interlocuteur ; nous disons en lisant parce que, ne pouvant entendre ces paroles, elle doit les saisir au vol en quelque sorte sur les lèvres de la personne qui les prononce : deux opérations semblant à première vue impossibles pour l'élève et qu'on est parvenu cependant à réaliser. Il ne faut pas oublier que si le muet ne parle pas, c'est uniquement parce qu'il est sourd ; les organes de

la voix sont inertes chez lui parce qu'il n'a jamais perçu de son, mais il existent, il suffit de les réveiller. Comment donc arriver à faire imiter à l'élève un son qu'elle n'entend pas ? comment suppléer à son ignorance forcée ? On y parvient en se servant de deux sens, la vue et le tact : la vue pour se rendre compte du mouvement des lèvres de la maîtresse, de la position de la langue, de la manière dont chaque son est articulé ; le tact pour percevoir par l'insufflation sur la main, par le toucher à la gorge, sur la poitrine et sur les différentes parties où se font sentir les resonances, l'intensité de l'effort à faire afin d'émettre un son correspondant à telle ou telle syllabe.

C'est, comme on le voit, par une véritable gymnastique vocale qu'il faut commencer l'instruction d'une sourde-parlante. Les débuts sont assez pénibles, et surtout assez lents, à raison des difficultés de compréhension, pour l'intelligence des sourdes-muettes, des idées abstraites, mais grâce à la patience des sœurs enseignantes, patience au-dessus de tout éloge, grâce aux efforts des élèves si avides d'avoir un moyen de communiquer avec le monde qui leur semblait fermé à tout jamais, on arrive à ces résultats surprenants dont le visiteur de Notre-Dame du Bon Conseil peut constater l'exactitude.

Assurément la voix du sourd-muet n'est ni souple, ni agréable à l'oreille. Mais avec quelque pratique elle est distincte et parfaitement compréhensible. D'autre part il est nécessaire, pour que le sourd-muet lise bien les paroles qu'on lui adresse, que ces paroles soient énoncées très distinctement et avec une certaine lenteur.

Ces données générales permettent de saisir le mode d'enseignement de la méthode orale. Les premières classes sont consacrées à apprendre aux élèves à régler leur respiration, à développer les poumons et à articuler les premières lettres. Pour cela quelques exercices de gymnastique sont employés avec succès. On suit une sorte de traitement médical : rien de plus naturel, puisqu'il s'agit d'une infirmité à guérir. Ceci explique la nécessité d'avoir un nombreux personnel enseignant, car la maîtresse ne peut exercer en même temps qu'une ou deux élèves, trois au plus. Il faut en effet qu'elle prenne chacune d'elles séparément pour lui faire comprendre la position à donner à la langue afin d'émettre telle ou telle lettre. Pendant cet exercice les autres élèves apprennent à lire sur les lèvres de la

maitresse. En outre les leçons vocales sont limitées comme temps, dans la crainte de fatiguer l'élève, ou d'épuiser les forces du professeur qui à besoin d'une attention très soutenue pour ne pas laisser prendre une mauvaise habitude et corriger immédiatement la prononciation défectueuse.

L'écriture vient ensuite faciliter l'instruction proprement dite, et développer l'intelligence.

Quand l'élève sait quelques mots on lui enseigne des phrases courtes, puis on augmente peu à peu l'étendue de ses connaissances.

LES FETES DE LOURDES

Les fêtes en l'honneur du trente-quatrième anniversaire de l'apparition de la Très Sainte Vierge ont commencé le 10 février, avec un caractère très imposant.

Toute la ville de Lourdes assistait à la procession qui a eu lieu.

Sept ou huit cents membres des corporations ouvrières étaient présents, rangés sous leurs bannières.

Le cardinal Langénieux présidait.

NN. SS. les évêques de Coutances, de Montauban et de Bayonne; un chorévêque chaldéen et plusieurs centaines d'ecclésiastiques ont pris part aux cérémonies.

Dans un magnifique discours, le cardinal Langénieux a commenté cette triple considération ; la messe et l'office propres concédés par le Saint-Siège sont, pour le passé, la consécration des faits accomplis à Lourdes depuis trente-quatre ans ; pour le présent, un beau triomphe de Notre-Dame de Lourdes ; pour l'avenir, un gage d'espérance.

La nuit venue; la sainte colline apparaissait embrasée de la base au sommet ; les couvents, les hôtels, les magasins, les villas étaient resplendissants de lumières.

Plus de deux mille personnes ont assisté à l'office de nuit, présidé encore par Son Eminence.

Les chants grégoriens, exécutés sous la direction d'un religieux de Solesmes, ont été très goûtés.

Le 11 au matin, après le chant de prime et de tierce, le jubilé a été solennellement ouvert au chant du *Veni Creator*.

Mgr l'évêque de Montauban a officié pontificalement à la messe; la bénédiction papale a été donnée par S. Em. le cardinal Langénieux.

Après, on a été témoin d'une nouvelle manifestation religieuse de la ville de Lourdes: la vaste église du R. sire a été insuffisante pour contenir la foule avide d'entendre Mgr Germain.

L'éloquent évêque de Coutances a rappelé, dans son exorde, les grandes solennités de Lourdes et les grandes voix qui les ont célébrées. Il a rendu un émouvant hommage à l'illustre Mgr Freppel.

Mgr Germain a étudié ensuite à un triple point de vue la merveille de l'apparition de la Très Sainte Vierge.

Il a considéré le dessein providentiel qui s'y est manifesté, les témoignages qui en confirment la vérité et les fruits admirables qui en résultent.

Ce magistral discours a produit une profonde impression.

Le soir, illumination féérique comme la veille; procession aux flambeaux, couronnée par la bénédiction des évêques.

Ces fêtes laisseront un souvenir ineffaçable dans le cœur des assistants; le jubilé en prolongera les saintes joies une partie de l'année.

CHRONIQUE

*** Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'Archevêché à 8 heures du soir.

*** Le Carême est péché à Notre Dame par le R. P. Fissot de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

On pourra se procurer les *Litanies du Saint Nom de Jésus* en s'adressant à M. C. W. Martin à l'archevêché.

*** Mgr I. Horstman, le nouvel évêque de Cleveland a reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale de Philadelphie le 28 février, des mains de Mgr Elder, archevêque de Cincinnati. L'évêque était assisté de N. N. S. S. O'Hara de Scranton, et Chatard, de Vincennes.

*** John Gilmary Shea, célèbre écrivain catholique, auteur de « l'histoire de l'Église aux États-Unis » vient de mourir à Elisabeth N. Y., après avoir reçu la bénédiction du Pape par l'intermédiaire de Mgr Corrigan, archevêque de New-York.

*** On nous écrit de Rome : « L'horizon s'assombrit de plus en plus ; la pauvreté toujours croissante et l'*Influenza* qui fait des ravages partout donnent à cette ville un bien triste aspect. La mort de Mgr Bocali qui était le fils chéri du Pape a plongé le Souverain Pontife dans une tristesse profonde que partageront un grand nombre de personnes à Rome. Mgr Bocali avait beaucoup de connaissances qui étaient presque toutes autant d'amis plus ou moins intimes. »

*** Dans cette ville de Rome où jadis la vie était si facile, la pauvreté si honorée et si chrétiennement secourue, au point que, selon le mot d'About, « on ne savait pas ce que c'était que de mourir de faim », la misère poussée à l'excès fait maintenant d'épouvantables ravages, dit une correspondance du *Monde*. Partout et tous les jours des ouvriers sans travail parcourent les rues, assiègent les rares chantiers qui ne sont pas encore fermés, ou envoient des députations parlementer au ministre de l'intérieur, pour exiger que l'on reprenne les travaux suspendus. En même temps, les faillites succèdent aux faillites, les mendiants pullulent, les petits propriétaires sont aux abois, réduits à payer de lourdes taxes et à rencontrer trop souvent des locataires qui ne paient pas.

*** Une conversion qui a beaucoup ému le monde protestant, c'est celle du R. John Bulmer, l'un des littérateurs les plus appréciés que possède en ce moment l'Angleterre.

Son père, qui était partisan zélé de la forme protestante primitive, a été pendant longtemps recteur de la paroisse de Boldon, près de Sunterland. Ainsi que le cardinal Newman, M. Bulmer n'avait jamais assisté à aucun office catholique, alors qu'il résolut sa conversion. Sa détermination a été le résultat d'une étude longue, calme et sérieuse de tous les points de doctrine qui divisent les catholiques et les protestants. Cette étude lui a pris bien des années d'un travail des plus laborieux. Dans un ouvrage prochain, M. Bulmer fera connaître les arguments qui l'ont finalement décidé à embrasser la foi catholique.

AUX PRIERES

Sr St Aimé de la Croix (Marie Rose Anne Lafleur) Sr. St-Croix,
St-Laurent.

Dame Sophie Hurteau, Montréal.

Dame Praccède Tassé, épouse de Zéphirin DA'oust, St-Henri.

Dlle Emma Normandeau, Montréal.

Jean-Baptiste Hubert Racine, Longueuil.

Placide Perreault, St-Alexis.

LE SIROP DE Térébenthine

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux Bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs. Desjardins & Cie, 1537, rue Ste-Catherine.

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement.

Votre dévoué et obligé.

P. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Convent des Sourdes-Muettes, 401, rue Ste-Denis.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et

je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 1793 rue St-Antoine.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux Sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacconiste, et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

Montréal, 31 Janvier 1891.

Ayant fait usage, dans ma famille, du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent d'une toux opiniâtre consécutive à la grippe. La guérison est sûre et rapide.

L. A. LESAGE.

Du département des canaux et demeurant au No 1517 rue Ontario.

EN VENTE PARTOUT.

Pilules Antibileuses.



MARQUE DE COMMERCE

DU DR NÉY

Remède par excellence contre les Affections Biliaires: Torpeur du foie, Hécès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaires du Dr Néy et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait inutiles. Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'elles ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, le mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Fermant toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en GAOUTCHOU à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2007 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants:

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL



CASTLE & FILS
 VITREUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU
 ÉGLISE, STR. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDIITI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

Etablie en 1850.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL.

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSÉREAU PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.